

Paris, le 2 juin 2016

COMPTE-RENDU DE LA 2EME REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL CNCD « TOURISME ET COOPERATION DECENTRALISEE » 31 mai 2016

Etaient présents :

- M. Pierre Schapira, Président du groupe
- M. Bertrand Fort, Délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), Secrétaire Général de la CNCD
- Mme Anne-Claire Gaudru, Cités-Unies France
- M. Jean-Baptiste Cazaubon, Atout France
- Mme Amandine Southon, Direction Tourisme – MAEDI
- M. Gilles Béville, Président de l'ATES
- M. Didier Cujives, Président du Comité départemental de Tourisme de Haute-Garonne
- M. Emmanuel Mouriez, Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats
- Mme Anne-Marie Ho Dinh, Collaboratrice de Pascale Got (Députée de la Gironde)
- M. Julien Buot, Directeur d'Agir pour un Tourisme Responsable (ATR) / ARTD
- Mme Eva Saint-Aman, Doctorante et chargée de mission à l'AFRAT
- M. Quentin Courbon, DAECT

Rappel des objectifs du groupe de travail

Le groupe a pour but d'arriver à présenter au printemps 2017 un court rapport balayant les enjeux que représente le tourisme pour l'action extérieure des collectivités territoriales (AECT) et contenant des recommandations opérationnelles à donner aux collectivités locales, aussi bien pour renforcer l'attractivité de leur territoire que pour vendre et valoriser leur expertise (projection). Pour ce faire, il convient de décloisonner les différentes catégories de tourisme pour avoir une vue d'ensemble « 360° » sur le sujet.

Reprise de « l'acquis » sur ce thème

Le groupe de travail a prévu de confier à un expert la réalisation d'une cartographie condensée et synthétique des travaux déjà produits sur le sujet. Il s'agira de compiler les préconisations et suggestions ayant déjà été faites, et de voir éventuellement quels sujets n'ont pas encore été abordés/couverts par ces publications. L'expert pourra également faire un parangonnage en étudiant des exemples étrangers (en Espagne par exemple).

L'enjeu est bien d'apporter une valeur ajoutée au travail qui a déjà été réalisé et non de dupliquer les réflexions passées. Pour rappel, chaque membre du groupe doit envoyer à la DAECT les textes et publications dont il a la connaissance sur le sujet « tourisme et action extérieure des collectivités territoriales ».

Agrégation du secteur privé au groupe de travail

Il est nécessaire d'associer davantage d'acteurs privés au groupe de travail (fédérations, syndicats, cabinets de consultants, famille prioritaire à l'export, Cluster Montagne, Compagnie des Alpes, Paris and co, etc.) afin que le secteur privé, qui est au cœur des discussions, soit mieux représenté. L'idée a été faite de réaliser de courtes auditions de ces acteurs à partir de septembre 2016, avec des questions préparées en amont et des échanges interactifs.

Coopération décentralisée et tourisme d'affaires

Il est très difficile aujourd'hui pour une collectivité française, et parfois même pour une entreprise, d'arriver à structurer une offre et à commercialiser une expertise (qu'on pourrait imaginer sous forme de « package ») en réponse à une demande de leur collectivité étrangère partenaire. Beaucoup de petites collectivités ne disposant pas de label ou de marque touristique auraient besoin d'un appui-conseil pour les aider à répondre concrètement à ces « commandes ».

Il apparaît ainsi nécessaire d'arriver à créer des ponts entre le monde de la coopération entre collectivités (« gratuite » et solidaire) et le monde privé du tourisme d'affaires, deux ensembles qui sont actuellement peu connectés entre eux. En effet, jamais les dimensions « attractivité » et « économique » du tourisme n'apparaissent véritablement dans les coopérations décentralisées. Où s'arrête la coopération « généreuse » et où commence le « business » ? L'enjeu ici est donc d'arriver à connecter la coopération à ces différentes dimensions.

Enfin, y compris au sein d'un même territoire, on peut s'apercevoir que les différentes directions et les opérateurs professionnels de la collectivité (Offices de tourisme, Comités régionaux de Tourisme) ne communiquent souvent pas entre eux, ce qui entraîne des pertes de synergie.

Agenda

Les membres du groupe qui le souhaitent sont invités à la CNCD qui aura lieu le lundi 4 juillet au matin au Palais des Congrès (Porte Maillot).

La prochaine réunion du groupe tourisme aura lieu en septembre (date à définir).

Récapitulatif des enjeux

- Promotion de l'attractivité touristique des territoires français grâce aux coopérations décentralisées ;
- Projection de l'expertise touristique des collectivités locales françaises à l'international

- Capacité à produire une offre intégrée par les collectivités françaises (et leurs « opérateurs touristiques ») pour leurs collectivités étrangères partenaires ;
- Connexion entre les actions de coopération et la valorisation de l'expertise française dans les différents « sous-secteurs » du tourisme (tourisme d'affaires, tourisme maritime, de montagne, rural, des parcs naturels régionaux, tourisme culturel, linguistique, etc.) ;
- Bonne circulation de l'information entre les collectivités locales (et en leur sein entre les différents services compétents : DRI, Service éco, service tourisme...) et leurs opérateurs professionnels ;
- Bonne circulation de l'information entre les collectivités / leurs opérateurs et les services de l'Etat (déconcentrés ou à Paris) et ses opérateurs (Atout France...)